

Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec Le cas de la population grecque de Montréal

Ethnic Dynamics and Socio-political Evolution in Quebec The Case of the Greek Population of Montreal

Nadia BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS

Volume 15, Number 2, octobre 1983

Enjeux ethniques : Production de nouveaux rapports sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001101ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001101ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

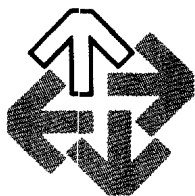
BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS, N. (1983). Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec : le cas de la population grecque de Montréal. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 105–116. <https://doi.org/10.7202/001101ar>

Article abstract

The study of a specific group has led to the challenging of classical theories relating to the immigration situation. The theoretical breakdown of traditional concepts is related to the linear and unidimensional nature of the integration model and its links to theories on social mobility. This study also emphasizes ethnic dynamics in their relationships with government intervention.

Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec

Le cas de la population grecque de Montréal



NADIA BREDIMAS-ASSIMOPOULOS

Plus que jamais la question de l'intégration des groupes ethniques au Québec se pose avec acuité. Les années 60 ont été témoins d'une «révolution tranquille» qui modifia radicalement la situation socio-économique des francophones. Les années 70 ajoutèrent des modifications tout aussi importantes au niveau linguistique et politique. Les années 80 vont peut-être apporter une réponse à la question nationale qui s'est posée, pour la première fois d'ailleurs, par voie référendaire dès le tout début de la décennie. Or, les groupes ethniques forment environ 12% de la population du Québec et leur orientation culturelle et politique aura un impact certain sur ce domaine. Toute érosion de l'appui monolithique qu'ils accordent traditionnellement au maintien du Québec dans le système fédéral ne peut que favoriser l'avènement d'un Québec souverain. Qui plus est, et indépendamment des options politiques des diverses composantes de la population québécoise, la survie même du groupe francophone est en partie tributaire des orientations linguistiques et culturelles des groupes ethniques. Quand bien même la question nationale ne trouvera pas son dénouement au cours des années à venir, le groupe francophone, à cause du comportement de dénatalité dont il fait preuve depuis vingt ans, a besoin de l'apport des autres groupes pour maintenir son importance linguistique. Cependant, malgré le fait que la pertinence politique de la question de l'intégration des groupes ethniques semble incontestable, nos connaissances sur les diverses réalités ethniques du Québec restent incomplètes.

Dans les lignes qui suivent nous allons tenter, à travers l'étude d'un groupe particulier, le groupe grec, de montrer l'éclatement théorique des concepts traditionnels qui se réfèrent à la situation d'immigration et de mettre en relief la complexité de la dynamique ethnique dans ses rapports avec l'intervention gouvernementale. Cela peut s'avérer

utile, croyons-nous, pour poser les jalons de réflexion quant aux orientations de la recherche dans le domaine des relations ethniques.

L'étude du groupe grec présente de l'intérêt puisqu'il s'agit du troisième en importance numérique au Québec. De plus, contrairement aux Italiens, proches du groupe francophone, ou aux Scandinaves qui sont proches du groupe anglophone, les Grecs n'ont, au départ, aucune affinité linguistique ou religieuse avec l'un ou l'autre des groupes majoritaires du Québec.

Les données et analyses présentées dans la première partie de ce texte découlent d'une recherche menée en 1972 en vue de l'obtention d'un doctorat; le lecteur intéressé pourrait s'y référer pour obtenir une description détaillée de la méthodologie employée et des analyses effectuées¹. Les dix années qui viennent de s'écouler n'ont pas apporté, croyons-nous, de modifications majeures quant à la situation socio-professionnelle du groupe. Par contre, des événements majeurs se sont produits sur la scène politique, événements qui ont eu un impact certain sur les relations et attitudes du groupe vis-à-vis de la communauté francophone. Ce sera l'objet de la deuxième partie du texte. Les réflexions et analyses qui se réfèrent à cette évolution récente sont le fruit d'observations et de connaissances acquises en tant que membre de la communauté grecque mais aussi en tant qu'intervenante lors de l'introduction de nouvelles situations.

1. MODALITÉS D'INTÉGRATION ET DE MOBILITÉ SOCIO-PROFESSIONNELLE

Jusqu'aux années 70 le groupe grec est assez mal connu. Il faut dire que le Québec, tout comme le Canada dans son ensemble d'ailleurs, enfermé dans sa problématique de dualisme, a négligé jusqu'à fort récemment de se préoccuper de ses autres constituantes ethniques. La pauvreté de la connaissance scientifique en ce qui le concerne se reflète également au niveau des données officielles. En effet, les informations fournies à son sujet par les recensements canadiens sont très incomplètes, rares pourrait-on dire, notamment sur sa situation économique, professionnelle ainsi que sa répartition résidentielle.

Il est vrai que l'immigration grecque est relativement récente, un phénomène d'après-guerre surtout. On peut considérer qu'elle ne débute véritablement qu'à partir de 1951, pour des raisons qui se rapportent simultanément à la conjoncture socio-économique et politique de la Grèce ainsi qu'à celle du Canada² et qu'il serait fort long d'analyser ici. Pendant deux décennies le groupe a vu son importance numérique s'accroître à un rythme très rapide. Ses effectifs ont sextuplé de 1951 à 1961 passant de 3 388 à 19 390 personnes, pour doubler ensuite, alors qu'on recense 42 870 Grecs au Québec (selon le critère d'origine ethnique) en 1971. Dans les années 70, le rythme d'augmentation de la taille du groupe se ralentit malgré une mortalité réduite et une natalité assez élevée dues à une structure d'âge relativement jeune, l'immigration se concentrant dans les tranches d'âge de 0-44 ans (15% des interviewés seulement étaient âgés de plus de 45 ans lors de l'enquête). En effet, l'apport de l'immigration diminue, comparativement aux années antérieures suite à l'amélioration de la situation économique et politique en Grèce (chute de la dictature en 1974) tandis que s'amorce, pour les mêmes raisons, un mouvement de réémigration vers le pays d'origine. En 1981, 49 420 personnes d'origine grecque sont recensées dans la région métropolitaine de Montréal où réside la presque-totalité des membres de ce groupe ethnique au Québec.

1. Bredimas-Assimopoulos, N., « Relations entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants : les Grecs de Montréal », thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1975.

2. Au XIX^e siècle, l'immigration grecque est presque inexistante, le fait de quelques marins qui choisissent de rester au Québec. Au recensement de 1871, sept (7) grecs seulement y habitent. L'accroissement du groupe s'effectue à un rythme très rapide dès le début du XX^e siècle jusqu'en 1931 : ses effectifs passent de 6 qu'ils étaient en 1901 à 2 466. Dans la décennie qui précède la Deuxième Guerre mondiale et celle qui la suit, l'augmentation du groupe est plutôt due à son accroissement naturel. En effet, l'immigration était pratiquement arrêtée pour des raisons purement conjoncturelles : grande crise économique au Canada avec comme corollaire l'introduction de politiques d'intégration extrêmement restrictives; guerre et guerre civile en Grèce.

Au moment de l'enquête, 80% des personnes interviewées (toutes âgées de plus de 18 ans) sont ou ont été (4%) mariées. Cela tient sans doute à la haute respectabilité dont mariage et famille jouissent en Grèce ce qui rend difficilement acceptable pour une jeune fille l'idée de cohabitation hors mariage. Bien entendu, des exceptions existent, surtout parmi les jeunes générations, mais ces comportements restent marginaux. Le prestige de l'institution familiale ne doit toutefois pas être confondu avec la taille de la famille : 82% des grecs qui ne sont pas célibataires ont au plus deux enfants. Relativement peu de familles (18%) ont plus de deux enfants et pour les deux tiers d'entre eux ce nombre se limite à trois. Cette situation reflète à la fois les conditions d'immigration (il est quelquefois difficile d'élever une famille nombreuse lorsque la mère est souvent obligée de travailler à l'extérieur), les modèles grecs relatifs à la taille de la famille et, surtout, les aspirations générales pour une mobilité sociale, tant intra que inter-générationnelle. En effet, une famille nombreuse entraverait les chances d'accomplissement d'une mobilité sociale, en ce qui concerne les parents et en ce qui concerne leurs enfants.

Il est à noter que la majorité des immigrants grecs (78%) sont venus s'installer directement au Québec, tandis que les autres ont résidé au préalable dans une des autres provinces canadiennes. Bien sûr, les politiques d'immigration, mais aussi les solidarités régionales et familiales, y sont pour quelque chose : plusieurs d'entre eux (63%) ont choisi de s'établir au Québec parce que des parents ou amis y étaient déjà installés et pourraient éventuellement leur apporter conseils et assistance. On ne saurait donc s'étonner de l'importance que revêt ici l'origine géographique en Grèce : des villages entiers se retrouvent presque reconstitués. Les liens de parenté, qui facilitent en outre l'obtention d'un visa d'immigrant, ou la présence de réseaux d'amitié aident à trouver un emploi, un logement, fournissent de précieux conseils sur la manière de vivre, permettent l'insertion à des réseaux sociaux, aplanissant ainsi les premiers traumatismes liés à la situation d'immigration. Ainsi, près de la moitié (48%) des répondants sont originaires du Péloponèse et 21% des Îles (Ionniennes, de la Mer Égée et Crète). Les départements de la Grèce du Nord (Épire, Thrace, Macédoine) ne contribuent que pour 12% environ à l'immigration grecque de Montréal et les régions de la Grèce centrale et de l'Île d'Eubée pour 6% seulement. Finalement, 13% sont originaires de la capitale. Athènes joue, par surcroît, un rôle de relais car plus de la moitié de ceux qui n'y sont pas nés y ont résidé avant d'émigrer au Québec. D'autres centres urbains grecs ont également servi de première étape dans le processus de migration vers le Québec.

Des raisons purement économiques ont incité à émigrer plus de la moitié (54%) des interviewés. Le souci d'améliorer le niveau de vie, tant du point de vue économique que professionnel, a été la cause de 14% des départs. De plus, 13% des répondants ont quitté la Grèce pour des raisons familiales : certains étaient enfants lorsque les parents ont émigré, d'autres cherchaient à aider leur famille — constitution de la dot d'une sœur, effacement des dettes familiales, etc. Il s'agit donc également de motifs à base économique. Seulement 3% des répondants ont quitté pour des raisons politiques, tandis que 12% l'ont fait pour des raisons diverses — études, désir d'aventure, etc.

Origine rurale en Grèce, structure d'âge (plusieurs immigrants étaient d'âge scolaire pendant cette période de guerre et guerre civile qui a perturbé, lors des années 40, le fonctionnement normal de l'enseignement) ainsi que politiques d'immigration — les immigrants « parrainés » sont en général recrutés dans les mêmes couches sociales que ceux qui les invitent — expliquent le fait qu'un pourcentage important (41%) de la population interviewée a accompli 6 années scolaires, ou moins, en Grèce. Cependant, 39% y ont effectué une scolarité de 7 à 12 ans, tandis que 20% ont atteint le niveau postsecondaire (école technique ou université)³.

Au moment de l'enquête et à l'instar des autres groupes ethniques, les membres du groupe grec sont principalement intégrés au milieu anglophone. Les circonstances

3. Il s'agit d'un pourcentage comparable à celui de la population née au Québec. En effet, en 1971, 20% des Québécois âgés de plus de quinze ans avaient poursuivi leurs études au delà de la 11^e année. Voir « Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles », 1981, p. 22.

historiques de ce phénomène seraient très longues à expliquer ici. On peut citer à titre d'exemple :

- Une vision du Canada dans l'ensemble anglophone. Pendant les vingt ans où le flot de l'immigration était important, l'immigrant n'était jamais suffisamment informé des particularités du système fédératif, dont il n'avait pas par ailleurs une expérience concrète, ou des particularités des différentes provinces canadiennes. Il ne se doutait pas qu'en venant s'établir au Québec, il venait en réalité dans une « province pas comme les autres ». Le gouvernement du Québec n'a entrepris des efforts d'information dans ce sens qu'à partir des années 70, d'abord via un « agent d'orientation » en poste à l'Ambassade du Canada en Grèce, puis par l'intermédiaire de la Délégation du Québec en Italie chargée d'étudier les dossiers des futurs immigrants grecs.

- Une perception de l'anglais comme langue dominante en Amérique du Nord. L'anglais offre l'avantage d'être parlé non seulement par la majorité des Canadiens mais aussi par les 220 millions de leurs voisins américains. De plus, au Québec même, l'anglais était nécessaire, et le plus souvent suffisant, dans les domaines du travail, du commerce ou des affaires. Pour ces immigrants, l'anglais était donc incontestablement « la » langue officielle du Canada, perçue et adoptée comme telle.

- Une certaine indifférence des francophones qui n'ont fait de réels efforts pour approcher les nouveaux arrivants. Qui plus est, jusqu'en 1969, les immigrants grecs de Montréal, tous de religion orthodoxe, se voyaient obligés d'inscrire leurs enfants aux écoles protestantes. Cette règle n'existe plus à la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal), mais le modèle d'orientation linguistique était déjà tracé. Or, 99,5% des Grecs du Québec sont concentrés dans la région métropolitaine de Montréal, leurs enfants s'orientaient donc massivement vers l'école anglaise.

- La structure même de l'immigration grecque composée à 80% par des immigrants « parrainés » ou « parents aidés ». En effet, cette catégorie d'immigrants est dispensée de satisfaire à certains critères de sélection notamment celui de la compétence linguistique en français ou en anglais. De fait, la majorité des immigrants grecs arrive au Québec sans connaître les rudiments d'aucune de ces deux langues. Sans modèle linguistique préétabli, ils s'orientent vers l'adoption de la langue qui va s'avérer le plus utile en fonction de leurs aspirations, à savoir l'anglais.

Notre enquête a par ailleurs révélé un certain nombre de phénomènes additionnels dont les conséquences, tant du point de vue théorique que de celui de la pratique sociale, sont majeures. En premier lieu, l'anglicisation du groupe, pour massive qu'elle soit, reste souvent fort partielle et, par voie de conséquence, l'intégration aux anglophones demeure fragile. Bien que l'orientation du groupe soit nettement en faveur de l'anglais (84% des personnes interviewées ont une connaissance faible ou nulle de la langue française) 42% des Grecs de Montréal ne connaissent que les rudiments de cette langue. Le degré de compétence linguistique influence bien sûr directement la qualité et l'intensité de l'établissement des rapports avec la société anglophone à travers les liens d'amitié et de voisinage, l'écoute des émissions radio-télévisées ou la lecture des journaux, la participation à des organisations professionnelles ou autres, etc. Toutefois, l'amorce de ces rapports, aussi restreints qu'ils soient, entraîne graduellement l'adoption par les membres du groupe de certaines valeurs, comportements ou attitudes qui caractérisent la société anglophone. C'est en ce sens que toute intégration à cette communauté linguistique, serait-ce partielle et limitée, oriente par contrecoup le sens des relations du groupe avec la communauté francophone.

En deuxième lieu, l'orientation linguistique du groupe en 1972 n'a en soi de l'importance que dans la mesure où elle détermine l'orientation de l'intégration des jeunes générations qui, via le système scolaire, n'ont pas les mêmes handicaps linguistiques que leurs aînés et participent davantage à la société anglophone subissant son influence et adoptant les messages qu'elle véhicule, quant à ses relations avec les francophones.

Troisièmement, l'intégration interne au groupe ethnique reste extrêmement forte même pour les membres les mieux intégrés à la société anglophone. Il faut dire que le groupe possède une forte autonomie institutionnelle : églises (quatre à Montréal, dont la

Cathédrale Saint-Georges et une à Laval auxquelles on peut ajouter une autre, qui appartient à ceux qui restent fidèles au calendrier julien); institutions d'enseignement (deux écoles de jour au niveau élémentaire et une, du samedi, au niveau secondaire, plusieurs écoles d'après-midi ou du samedi dont l'enseignement porte sur la langue, la religion et la culture grecques ainsi que des cours privés de préparation aux matières scolaires usuelles — mathématiques, physique, etc.); média (deux émissions de télévision, quatre émissions à la radio, deux journaux hebdomadaires, deux mensuels et deux de fréquence irrégulière); associations (le plus souvent à caractère régional, mais aussi des regroupements communautaires ou autres — associations de travailleurs, de personnes âgées, scouts, etc. — il existe environ soixante-dix associations grecques dans la région métropolitaine). Le groupe possède en outre, un réseau étendu de services professionnels — médecins, dentistes, avocats, notaires, travailleurs sociaux — ou autres (imprimeries, magasins, cinéma, etc.). Par conséquent, plusieurs de ses membres évoluent pratiquement en vase clos: dans le domaine du travail où leur employeur est grec dans 26% des cas (contre 8% à peine qui travaillent pour un francophone) et où ils utilisent la langue grecque soit uniquement (16%), soit conjointement avec l'anglais (21%); dans leur vie privée alors qu'ils limitent leurs amitiés exclusivement au sein du groupe ethnique (44%), qu'ils ont tendance à écouter des émissions grecques seulement (12%) à la radio ou à la télévision (contre 47% qui écoutent à la fois des émissions grecques et anglaises) et qu'ils ne lisent que les journaux grecs (33%) ou à la fois les journaux grecs et anglais (42%); dans leurs relations avec l'environnement enfin, que ce soit dans le domaine du commerce, des services professionnels ou des rapports avec les instances gouvernementales.

Finalement, l'intégration des immigrants grecs n'est pas toujours une condition essentielle à leur mobilité sociale. Cette découverte est importante dans la mesure où elle invalide un postulat théorique de la sociologie des relations ethniques. En effet, le processus de légitimisation de l'intégration des immigrants à la société d'accueil (tel qu'élaboré principalement par la sociologie américaine) est lié à la possibilité d'accéder à la réussite sociale: l'acquisition de certains facteurs culturels propres à l'éthique protestante est nécessaire pour «réussir»; ainsi la responsabilité de la «non-réussite» incombe à l'individu qui n'a su s'intégrer, le système social n'étant aucunement mis en cause. La force de cette argumentation réside bien sûr dans l'importance de l'enjeu: en récompense de ses efforts d'adaptation, l'immigrant entrevoit une mobilité sociale sinon pour lui-même, du moins pour ses enfants. Or, contrairement à ces assertions longtemps admises, une partie des immigrants grecs s'est engagée dans le processus d'ascension sociale sans pour autant faire preuve d'un comportement d'intégration. Au contraire, par une insertion socio-professionnelle au sein de son groupe ethnique d'origine l'effet de la non-intégration à la société d'accueil est neutralisé.

Ces résultats remettent en question le discours culturaliste qui tente d'expliquer l'origine, le maintien et la perpétuation du fait ethnique par les différences culturelles. En effet, la spécialisation ethnique dans certains métiers ou activités socio-économiques (restaurants, magasins d'alimentation, textile, vêtements, etc.) ne peut être expliquée par des différences culturelles: valorisation de certains métiers plutôt que d'autres, absence d'aspirations éducationnelles élevées ou autres. Les choix professionnels des immigrants ne sont ni le fruit du hasard, ni la conséquence d'une ambition limitée et dirigée vers des métiers manuels. Ils sont, au contraire, l'aboutissement du poids des déterminismes sociaux d'origine ou actuels: les immigrants grecs sont généralement issus de milieux défavorisés, ne possèdent pas toujours une qualification professionnelle et ont un faible niveau de scolarité; à leur arrivée au Québec, dont ils ignorent souvent les deux langues, ils exercent évidemment des emplois qui les situent aux échelons inférieurs de la hiérarchie sociale. Il n'y a qu'une filière qui offre des possibilités réelles de réussite pour ces immigrants d'origine sociale défavorisée.

Elle consiste à profiter de l'accroissement soudain du groupe et à exploiter les besoins pour un support institutionnel important que cette situation génère en fournissant tous les services qui assurent un fonctionnement quasi en vase clos du groupe. Ainsi,

de nombreux immigrants grecs font preuve d'un grand dynamisme (un grec sur cinq est mobile socialement après son arrivée au Québec) et si le plus souvent cette mobilité se fait un échelon à la fois, certains bénéficient d'une ascension sociale importante par le biais de l'acquisition d'un petit établissement commercial ou par l'accès à la catégorie des travailleurs indépendants (plombier, électricien, menuisier etc.)⁴. Cela représente le double avantage de leur conférer du prestige et d'accroître leurs revenus.

Le développement de cette nouvelle couche sociale exige l'introduction et la création de nouveaux besoins dont le groupe aurait pu se passer en ayant recours aux services fournis par la société environnante. Or, ce processus d'institutionnalisation profite également à une autre couche de l'élite ethnique, celle, plus traditionnelle, qui se compose de professionnels de la santé, du droit et de la culture et qui puise au sein du groupe la clientèle captive qui, par manque de connaissances linguistiques, lui est nécessairement acquise.

Ainsi, nous assistons à un éclatement du concept d'intégration et des théories culturalistes et psycho-sociologiques qui le lient à celui de mobilité.

Mais les présupposés théoriques classiques, dominés par le courant fonctionnaliste, sont infirmés également sur plusieurs autres angles. L'inévitabilité même du processus de l'intégration ainsi que sa linéarité sont remises en question : les groupes ethniques peuvent être intégrés du point de vue structurel (économique surtout) tout en résistant efficacement à l'étape de l'acculturation qui théoriquement la précède. De façon plus large, si le constat d'échec du « *melting pot* » américain nous a conduit à la réévaluation critique des théories sur l'assimilation des immigrants notamment le caractère universel et ethnocentrique de tels modèles, l'expérience canadienne de multiculturalisme nous enseigne que l'insertion des groupes ethniques dépasse la notion de survivance folklorique.

Qui plus est, la pratique ethnique s'avère fortement ambivalente. D'une part, la reproduction des différences culturelles qui maintiennent ses caractéristiques distinctives par rapport à la société d'accueil assure la cohésion et l'existence du groupe ethnique et, par là, le protège du choc migratoire tout en fondant les assises de l'existence même de l'élite ethnique. D'autre part, l'éloignement culturel peut faciliter une réussite sociale selon les critères et dans les réseaux de la société d'accueil, ce qui fait partie des projets de migration, du moins pour la deuxième génération, mais prive ainsi les bénéficiaires d'une dimension essentielle de la réussite, à savoir la reconnaissance par les autres membres du groupe de la signification du chemin parcouru.

Les intérêts de l'élite à entretenir ces pratiques ambivalentes de l'ensemble du groupe ethnique sont évidents. Négliger d'en tenir compte peut aboutir à l'échec de l'introduction par les instances gouvernementales de programmes ou des mesures destinées à priori à servir les intérêts du groupe dans son ensemble.

Cette méconnaissance de la dynamique ethnique est indicatrice des biais culturalistes aussi bien qu'individualistes qui caractérisent l'approche théorique du processus d'intégration. L'attachement à la société d'origine, concrétisé par l'appartenance à des institutions ethniques, a toujours été perçu avec méfiance par la société d'accueil qui y voyait un obstacle à l'intégration des immigrants. Or, l'intégration aux structures du groupe ethnique et à ses institutions peut s'avérer un canal d'intégration à la société globale : en amortissant le choc d'un changement culturel et brutal elle assure la transition entre les deux sociétés et permet la réalisation d'une insertion sans heurts.

La tendance à négliger tout interlocuteur collectif n'est pas la seule lacune théorique du concept de l'intégration. Cette approche conceptuelle souffre d'un autre défaut, celui de vouloir tout expliquer par des modifications des valeurs et habitudes culturelles de l'individu, faisant ainsi abstraction de la différenciation sociale qui existe au sein des communautés d'origine et d'accueil. Or, le processus d'intégration de l'immigrant ouvrier de souche paysanne diffère essentiellement de celui de son compatriote issu des

4. La mobilité sociale a été évaluée à partir du critère de mobilité professionnelle, le classement des occupations étant effectué à partir de l'échelle de Blishen qui, d'ailleurs est construite en tenant compte des critères de revenu et du niveau de scolarité d'une profession.

classes moyennes. De plus, l'immigrant peut aussi bien s'intégrer à sa classe sociale d'appartenance comme à celle à laquelle il aspire accéder, lui-même ou ses enfants.

Dans le cas du groupe grec, cette dernière remarque revêt toute son importance si l'on tient compte du remarquable comportement de mobilité dont il fait preuve. Bien plus, les ambitions dont témoignent les immigrants grecs ne se limitent pas à la première génération. Elles concernent l'avenir socio-professionnel de leurs enfants pour lesquels ils entretiennent des aspirations élevées, orientées vers une ascension sociale au moyen de l'éducation plutôt que dans l'entreprise familiale : presque tous ceux qui ont des enfants (98%) aimeraient les voir continuer leurs études au-delà de la scolarité obligatoire, de préférence au niveau universitaire. Il ne s'agit bien sûr que d'aspirations mais l'influence des parents, à travers les conseils donnés à leurs enfants et les pressions exercées dans ce but, s'avère un des meilleurs prédicateurs d'ambition et de ce fait un important facteur de mobilité ascendante. L'augmentation, depuis quelques années, du nombre d'étudiants grecs aux deux universités anglophones de Montréal semble montrer que ces aspirations sont souvent en voie de réalisation.

Le faible taux de syndicalisation des Grecs (30% des travailleurs salariés) peut être partiellement attribué à ce type d'ambivalences liées au processus d'intégration. La condition de l'immigrant l'empêche de se sentir assez pleinement intégré dans la société d'accueil pour s'identifier à sa classe ouvrière et prendre part à sa lutte. De plus, l'immigrant, dont les motifs sont principalement d'ordre économique, désire accumuler un revenu important en peu de temps. Ce qui signifie qu'il effectuera souvent des heures supplémentaires sans respecter les règles syndicales au sujet de la rémunération de ces heures. Il est probable aussi que l'identification à la classe ouvrière ne se réalise pas lorsque l'immigrant aspire fortement d'y échapper par le biais de l'acquisition d'un statut de travailleur indépendant.

Cependant, la raison majeure de cette faible syndicalisation réside, croyons-nous, dans le genre d'emploi qu'ils exercent : il n'existe pas de syndicat au sein des entreprises qui utilisent un personnel réduit ; lorsque la syndicalisation est possible, l'absence d'accréditation multipatronale la rend inefficace comme il a été constaté dans les secteurs de la restauration et du vêtement. Les conditions de travail de ces immigrants mal ou non protégés par des structures syndicales sont, de ce fait, difficiles, en particulier en ce qui concerne les femmes. Or, la moitié (52%) des épouses de nos répondants se trouvaient sur le marché du travail, le salaire de la femme étant une contribution essentielle à la réalisation des projets de migration. Incidemment, le travail des femmes entraîne d'autres conséquences au niveau familial : les immigrants sont souvent obligés de faire appel à leurs parents ou beaux-parents pour assurer la garde des enfants ou pour remplacer l'épouse dans l'accomplissement de ses tâches au foyer. La présence de ces parents âgés, toute bénéfique qu'elle soit pour l'institution familiale, pose le problème des structures d'accueil que la communauté ethnique doit développer pour les y intégrer.

La complexité de cette dynamique ethnique est renforcée par l'existence du conflit ethnique du Québec entre les communautés francophone et anglophone dont les immigrants grecs ont une perception assez claire dès 1972. Trois ans après les événements de Saint-Léonard, il était assez normal qu'ils soient conscients du conflit linguistique secouant déjà le Québec. De fait, la plupart d'entre eux (60%) croient que le français est utilisé plus fréquemment au Québec comparativement à cinq ans auparavant. La majorité (78%) juge par ailleurs que le bilinguisme (anglais *et* français) est nécessaire pour réussir au Québec. S'ils sont donc conscients dès cette époque de l'évolution linguistique au Québec en faveur du français ils ne peuvent pourtant renoncer à l'utilisation de la langue anglaise qu'ils perçoivent également comme dominante, surtout dans le secteur économique.

Il est significatif à cet égard que les parents grecs, qui estiment que rester à Montréal offre à leurs enfants de meilleures chances de réussir, croient que la connaissance du français leur sera indispensable (79%) ou, en tous cas, utile (18%).

Leur perception dépasse néanmoins le conflit proprement linguistique et touche les rapports de domination entre les deux groupes ethniques majoritaires au Québec,

rapports qu'ils situent autant au niveau économique que politique, les liant aux aspirations à l'indépendance nationale. Près de 46% des interviewés estiment que peu nombreux sont les Québécois francophones qui participent à la direction des grandes entreprises du Québec; 45% d'entre eux attribuent cela au fait qu'«on ne leur a pas donné» (aux francophones) la possibilité d'y participer, tandis que 12% l'expliquent par un niveau d'éducation inadéquat pour occuper ce genre de poste (les effets de la réforme du système de l'éducation sur le groupe francophone ne sont pas encore perceptibles à cette date par les immigrants).

Se référant à la question nationale, 71% des Grecs estiment qu'une partie au moins — les jeunes surtout — ou la plupart des francophones sont favorables à l'indépendance du Québec⁵.

La réalité ethnique englobe donc une trame fort complexe de comportements et d'attitudes, individuels ou collectifs, empreints de réalismes de classe, tout en répondant à des stratégies de compromis. La méconnaissance de ces phénomènes ainsi que des structures de fonctionnement des groupes ethniques peut expliquer, en partie tout au moins, les difficultés d'implantation des mesures gouvernementales qui touchent les communautés ethniques.

2. POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET DYNAMIQUE ETHNIQUE

Depuis quinze ans, l'intervention de l'État québécois dans ses rapports avec les groupes ethniques touche, de façon systématique, quatre aspects distincts d'une politique globale de l'immigration mais dont les effets sont interreliés :

- Le processus de sélection et d'information des immigrants sur le caractère distinct du Québec : il démarre en 1968 avec la création du ministère de l'Immigration et la mise en place à l'étranger d'agents d'information; il aboutira, en 1978, par la conclusion de l'entente Cullen-Couture qui permet au Québec de contrôler le choix, selon ses propres critères, de la majorité des immigrants qui viennent s'y installer.

- Le processus d'orientation linguistique des immigrants par des lois qui se succèdent à un rythme rapide mais dont les effets sont mitigés : mise en place des COFI (centre d'orientation et de formation pour immigrants); Lois 64 en 1970, et 250, en 1973, qui exigent une connaissance préalable de l'usage du français pour l'exercice d'une profession au Québec; lois 63 et 22 sur la langue de l'enseignement. Il a toutefois fallu attendre la fort controversée Loi 101, en 1977, pour que cette volonté de francisation se traduise progressivement dans les faits.

- Le processus de maintien des cultures ethniques : divers programmes sont conçus et mis en application avec comme but, la sauvegarde des langues d'origine (notamment le PLE — Programme des langues ethniques — et le PELO — Programme d'étude des langues d'origine — mais aussi l'appui aux initiatives déjà prises par les diverses communautés ethniques dans ce sens) ou encore la sauvegarde des institutions culturelles ethniques (médias, associations, écoles, etc.)⁶.

- Le processus d'une «dynamique de rapprochement» (selon l'expression qui prévaut au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration) entre les groupes ethniques et la majorité francophone du Québec, tout en améliorant l'information et les services sociaux et de santé reçus en langue d'origine. À cet égard, la série d'émissions ethniques «Planète» à la télévision d'État, Radio-Québec, constitue une expérience unique en Amérique du Nord. Quant aux divers CSS (Centres de services sociaux) et CLSC (Centres locaux de services communautaires) ils rendent indiscutablement des services inestimables.

À l'exception des premières lois linguistiques (22, 63, 64 et 250) et l'introduction des COFI à la fin des années 60, toutes les autres interventions de la fonction publique

5. Les événements d'octobre 1970 étaient encore présents à l'esprit de chacun mais le fait que le reste de l'échantillon refuse de répondre à cette question peut aussi bien signifier que ces immigrants ne s'en sont jamais préoccupés que le fait qu'ils éprouvaient une certaine crainte de se prononcer sur le sujet.

6. Pour avoir une plus juste idée de l'ampleur de ces programmes il suffit de mentionner que le PLE seul dispense un enseignement, en 35 langues, à 16 000 élèves en 1979-1980.

relatives aux groupes ethniques, y compris le fameux « Plan d'action — Autant de façons d'être québécois » de 1981, ont été le fait du gouvernement du Parti québécois. Ces initiatives ont reçu, de la part des groupes ethniques, un accueil différent, voir d'opposition, selon le domaine auquel elles ont touché. Autant tout appui au maintien des cultures et des langues d'origine a été perçu dans l'ensemble de façon positive, autant l'opposition à la Loi 101 a été unanime.

Ainsi, nous avons assisté à un paradoxe qui, en fait, ne l'est pas : les groupes ethniques, à des degrés variés bien sûr, se méfient de l'action d'un gouvernement issu du PQ malgré toutes les mesures que ce dernier a pris en leur faveur ; par contre, ils accordent leur confiance au Parti libéral qui, au Québec, contrairement à son homologue qui œuvre sur la scène fédérale, n'a jamais dépassé le stade d'intérêt verbal à leur égard.

S'agit-il d'un comportement irrationnel ? Il n'en est rien selon nous : d'une part, il existe une logique sociale à l'origine de ce comportement et, d'autre part, celui-ci n'est plus aussi monolithique que par le passé ainsi que le cas du groupe grec le démontre.

La logique sociale qui sous-tend l'opposition au PQ est liée, chez les Grecs du moins, à la question nationale dans ses deux dimensions : francisation et souveraineté politique.

Les Grecs, dont les aspirations à la mobilité socio-professionnelle sont élevées, surtout en ce qui concerne celle de leurs enfants, ont mal reçu la Loi 101 y voyant une entrave sérieuse à ce processus.

Le groupe étant nettement orienté vers la communauté anglophone, il en découle que toute tentative d'intervention en vue de la francisation de l'ensemble de la vie publique québécoise compromet fortement l'impact de l'investissement linguistique précédemment et chèrement acquis, sur le mouvement de mobilité sociale individuelle ou collective. Devant le spectre de l'anéantissement des espérances, qui furent tout de même le principal moteur du comportement migratoire suite à leurs options linguistiques dont l'opportunité était incontestable, il y a quelques années encore, les Grecs s'obstinent à entretenir des illusions sur un revirement éventuel de la situation susceptible de redonner à la langue anglaise sa primauté sur le marché du travail.

Ainsi, à l'instar des Italiens, une petite minorité d'entre eux a même inscrit ses enfants, illégalement bien sûr, à l'école anglaise. Le groupe, dans son ensemble, entretient par ailleurs l'espoir qu'un gouvernement libéral assouplira la Loi 101 facilitant l'accès à l'enseignement en anglais.

Par ailleurs, le groupe réagit avec réalisme à la francisation croissante du Québec. L'école Socrate, d'anglophone devient francophone ; dans les secteurs de la restauration et des petits commerces les contacts avec la clientèle francophone s'établissent, tant bien que mal, en français.

La question de la souveraineté politique du Québec, préconisée par le PQ, constitue la deuxième, et peut-être la plus importante pierre d'achoppement. Pour des raisons qu'il serait trop long à développer ici, les Grecs sont convaincus que l'accession du Québec à la souveraineté entraînera la « ruine économique » de ce pays, dont ils ne pourront que subir les conséquences. Ainsi, ils ont opté massivement pour le « Non » au Référendum de 1980⁷, renforcés dans leurs convictions par les messages des médias anglophones.

En vertu de ce qui précède, on pourrait conclure que le vote ethnique reste « captif » du Parti libéral au Québec. Les choses ne sont pas toutefois aussi simples. La question nationale ne faisant pas l'enjeu des élections d'avril 1981, 16% de l'électorat grec de Laurier (comparativement à 3% en 1976) et environ la moitié de l'électorat grec de Mercier (où se présentait le ministre G. Godin, très aimé au sein des groupes ethniques) ont accordé leur vote au PQ.

Le comportement politique des Grecs n'est donc plus aussi monolithique qu'auparavant (rappelons qu'à des élections précédentes le groupe avait également boudé les

7. Quatre personnes d'origine grecque adhèrent, cependant, au « Regroupement interethnique pour le Oui » dont une fera partie du « Conseil de regroupement national pour le Oui ».

candidats, pourtant grecs, du NPD et de l'Alliance démocratique). Cette diversification dans l'orientation du vote s'est également manifestée à l'occasion des élections municipales de Montréal de 1982, alors que le groupe a fait élire un conseiller dans chacun des trois partis en présence, Parti civique, GAM et RCM.

Toutefois, il ne faut pas croire que les autres mesures gouvernementales, celles qui favorisent le maintien des cultures ethniques, ont toujours été accueillies favorablement. Là encore, le paradoxe n'est qu'apparent et l'échec de l'introduction de certaines de ces mesures, servant à priori indiscutablement les intérêts des communautés, doit être attribué à la méconnaissance de la dynamique ethnique. Un exemple frappant fut la vive opposition qu'a rencontré l'implantation du programme PELO au sein de la communauté grecque.

En effet, l'introduction de la langue d'origine dans le réseau scolaire public, dès le niveau de l'élémentaire, fut combattue par l'ensemble des notables qui composent l'établissement grec. Par son incursion sur l'un des lieux privilégiés où cette élite ethnique puise ses fondements, exerce ses pouvoirs et en tire influence et statut (et non pas tant d'avantages financiers, du moins dans ce cas précis) la société d'accueil représente une menace car elle introduit les jalons qui conduisent à la dislocation et la disparition futures de cette élite. La menace est d'autant plus sérieuse qu'une partie de la mobilité sociale des Grecs se réalise au sein du groupe même. Cette mobilité sociale interne suppose bien sûr un marché captif, donc l'existence d'une clientèle ethnique propre à assurer l'émergence d'une petite bourgeoisie ethnique. Or, cette clientèle étant par définition relativement restreinte, les limites de développement de cette petite bourgeoisie sont évidentes et imposent nécessairement le dépassement des frontières ethniques. La position de cette petite bourgeoisie est, par conséquent, ambivalente : elle n'est solidement implantée et fortement reconnue qu'au sein du groupe ; mais par ses liens avec l'extérieur, par ses ambitions et par l'évolution même de la société environnante, elle devient l'intermédiaire entre le groupe ethnique et la société d'accueil. Ce rôle de relais l'amène à se servir des critères culturels distinctifs pour renforcer sa position au sein du groupe et pour justifier, auprès de la société extérieure, son utilisation comme intermédiaire pertinent. C'est ainsi que toute tentative de la société d'accueil pour introduire des changements, aussi souhaitables qu'ils puissent paraître en premier lieu, est vouée à l'échec tant et aussi longtemps qu'elle ne tiendra pas compte des contradictions qui sous-tendent les rapports entre l'élite ethnique et ce marché captif qui est, rappelons-le, culturel tout aussi bien qu'économique.

La maladresse qui caractérise parfois les interventions de la société extérieure tient surtout au fait que la dynamique ethnique — interne ou dans ses rapports avec l'extérieur — est encore fort méconnue. Cela nous amène à faire quelques réflexions quant aux points devant retenir l'attention des chercheurs qui œuvrent dans ce domaine des relations ethniques.

Entre les deux extrêmes, soit une collection de monographies sur les groupes ethniques ou une étude plus globale qui chercherait à fournir une explication adéquate du phénomène de l'ethnicité, la recherche sociale peut explorer une série de comportements, ce qui ajouterait beaucoup à notre compréhension. La première démarche, si elle s'avère indispensable — première étape vers une connaissance des réalités ethniques — n'en est pas moins insuffisante. La deuxième, infiniment plus séduisante intellectuellement, est trop ambitieuse et pratiquement irréalisable. Il serait pourtant fascinant de pouvoir répondre à cette question alors que le phénomène de l'ethnicité dépasse les dimensions culturelle, religieuse, politique ou économique, résiste aux mariages mixtes, à la perte de la langue maternelle, aux emprunts socio-culturels de la société environnante, aux différenciations socio-professionnelles. Le fait ethnique résiste à l'usure du temps, il peut même être mis en veilleuse pendant plusieurs générations et ressurgir alors qu'on ne s'y attend plus à l'occasion d'une conjoncture favorable. Qu'est-ce alors que l'identité ethnique ? Est-ce la conscience d'appartenir à une collectivité, un ensemble dont la somme est un produit différent des parties qui le composent ? Est-ce la conscience de racines communes ?

Une chose est certaine : à ce stade-ci de la connaissance sociologique nous ne sommes pas en mesure d'y répondre adéquatement.

Par contre, nous pouvons chercher à mieux cerner cette problématique ethnique en explorant différentes facettes de cette réalité.

Quel est le rôle joué par les projets de migration ou les aspirations de mobilité socio-professionnelle dans le processus d'intégration à la société d'accueil : la motivation à la réussite dépasse-t-elle la conscience de classe, brise-t-elle les sentiments de solidarité entre travailleurs, empêche-t-elle la syndicalisation ? Ces inégalités que l'on qualifie actuellement de « nouvelles » sont-elles structurelles — méconnaissance de la langue, etc. — ou répondent-elles en même temps à des stratégies personnelles, conséquence de la situation ethnique ? Quel est le rôle des élites ethniques, traditionnelles ou nouvelles, dans la définition des situations ? Quelle est la situation faite aux femmes — travailleuses ou non — et aux personnes âgées ? Quelles sont les orientations des jeunes générations ?

Les différents types de rapports qu'entretient le groupe avec la société d'accueil — de clientèle, de bénéficiaire de services sociaux et de santé, de communauté d'intérêts via les luttes syndicales — ont-ils un effet contradictoire sur les comportements d'intégration ?

Une constatation s'impose, la période de transition politique, linguistique et nationale, a créé un certain flottement, des sentiments d'insécurité et de frustration et, par conséquent, un plus grand intérêt des groupes ethniques pour les affaires publiques du Québec. L'exemple du groupe grec est frappant. Avant le référendum de mai 1980 les médias grecs de Montréal consacraient 95% de leur contenu aux affaires de la communauté ethnique, du pays d'origine ou des pays étrangers. Depuis, ils font un effort systématique pour fournir l'information relative aux affaires québécoises ou canadiennes. Il est vrai que le Grec est par définition un « *zoon politicon* » mais tant et aussi longtemps que le contexte socio-politique lui est apparu immuable, il s'en est désintéressé. C'est encore une de ces contradictions apparentes du phénomène de l'intégration : le groupe semble dépasser un comportement de simple « intégration civique⁸ » et s'oriente résolument vers un comportement d'intégration politique au moment même où il sent que son intégration socio-culturelle (à la fois au sein de la communauté ethnique et à la société anglophone) est menacée. Ce processus se double d'ailleurs d'un réel effort vers une francisation — premier pas d'une intégration à la société francophone.

Nous croyons qu'il s'agit là d'un bel exemple de l'éclatement du concept de l'intégration : non seulement le processus est loin d'être linéaire, tel que la théorie classique rattachée au courant fonctionnaliste l'affirme, mais en plus il peut, selon les circonstances et les évaluations que fait le groupe de l'évolution de la conjoncture, devenir multidirectionnel : changer d'orientation tout en sauvegardant le comportement d'intégration première au groupe ethnique.

Il faut dire que la majorité de concepts élaborés par la sociologie américaine — assimilation « culturelle » ou « structurelle », américanisation, *melting-pot*, visibilité, adaptation, ajustement, accommodation, acculturation, marginalité, anglo-conformité et j'en passe — répondent à des préoccupations nées d'une situation sociale réelle : trouver des schémas de coexistence entre une pluralité de groupes ethniques. La volonté d'absorption des éléments étrangers par le groupe dominant (*WASP*) — dont l'origine est certainement liée aux attitudes ambivalentes des Américains vis-à-vis de l'immigration, perçue comme souhaitable et dangereuse à la fois — sous-tend l'orientation de la recherche sociale dans ce domaine. L'objectif à atteindre consiste donc à obtenir l'uniformisation idéologique et culturelle des composantes ethniques ce qui dénote, bien entendu, un fort ethnocentrisme dont les nouveaux concepts apparus depuis — intégration, pluralisme, multiculturalisme — cherchent à se démarquer. Ainsi, l'intégration n'implique

8. Notion distincte de l'intégration politique, l'intégration civique peut, parfois, ralentir le processus d'acculturation des immigrants à la société d'accueil. Voir Brédimas-Assimopoulos, Nadia, « Intégration civique sans acculturation. Les Grecs à Montréal », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 2, 1975.

pas forcément pour l'individu la perte de son identité ethnique mais signifie plutôt une « insertion sans heurts » à la société d'accueil.

Quant au courant marxiste, il s'est préoccupé peu ou prou de la question immigrante⁹ et s'oriente davantage, ce faisant, à examiner les conditions de l'offre et de la demande entre pays fournisseurs et pays d'accueil, puis la place des « immigrés » — vus comme une main-d'œuvre importée et non comme une nouvelle composante ethnique qui s'insère de façon plus ou moins permanente — dans la structure sociale. La dynamique d'intégration des groupes ethniques, dans sa globalité, échappe donc quelque peu aux chercheurs rattachés à ce courant.

Pour conclure, faire abstraction de la situation spécifique d'un groupe ethnique, des circonstances historiques particulières dans lesquelles il s'insère à la société d'accueil, est un écueil qu'il faut éviter si l'on veut améliorer nos connaissances théoriques et concrètes sur la réalité ethnique.

RÉSUMÉ

À travers l'étude d'un groupe particulier la recherche aboutit à la remise en question des théories classiques qui se réfèrent à la situation d'immigration. L'éclatement théorique des concepts traditionnels touche la linéarité et l'unidimensionnalité du modèle de l'intégration ainsi que les liens qui le rattachent aux théories sur la mobilité sociale. En outre, l'étude met en relief la complexité de la dynamique ethnique dans ses rapports avec l'intervention gouvernementale.

SUMMARY

The study of a specific group has led to the challenging of classical theories relating to the immigration situation. The theoretical breakdown of traditional concepts is related to the linear and unidimensional nature of the integration model and its links to theories on social mobility. This study also emphasizes ethnic dynamics in their relationships with government intervention.

RESUMEN

A través del estudio de un grupo particular, la investigación logra cuestionar las teorías clásicas sobre la situación de la inmigración. La destrucción teórica de conceptos tradicionales toca la linealidad y la unidimensionalidad del modelo de integración, de la misma manera que a los lazos que unen ese modelo a las teorías sobre la movilidad social. Por otra parte, el estudio pone en relieve la complejidad de la dinámica étnica en sus relaciones con la intervención gubernamental.

9. Un exemple relativement récent de travaux d'orientation marxiste sur la question immigrante est l'excellent ouvrage de Bernard Granotier, *les Travailleurs immigrés en France*, Paris, François Maspero / textes à l'appui, 1976.